



Source : CDC/Nip/Barbara Rice - Wikimedia Commons

ATTENTION ROUGEOLE

Le 19 août 2011

Madame, Monsieur,

En date du 18 août 2011, 532 cas confirmés ou suspects de rougeole ont été signalés dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec et ce, depuis avril 2011. Des cas ont été signalés dans sept des huit territoires de CSSS de la région ; les territoires de Drummondville et d'Arthabaska-et-de-l'Érable ont été les plus touchés. L'éclosion est en régression mais elle n'est cependant pas encore terminée puisque de nouveaux cas nous sont signalés chaque semaine.

La rougeole est une maladie sérieuse et très contagieuse. Le seul fait d'avoir partagé le même espace qu'une personne infectée peut suffire à contracter l'infection. La rougeole se complique fréquemment d'otite ou de pneumonie. Plus rarement, la rougeole peut mener à une complication cérébrale – encéphalite *ou inflammation du cerveau* (1 cas sur 1000) pouvant causer des dommages permanents ou même le décès (1 cas sur 3000).

La rougeole donne les symptômes suivants :

- fièvre élevée d'au moins 38,3 °C (101 °F)
- toux, écoulement nasal, conjonctivite (yeux rouges et sensibles à la lumière)
puis 3 à 5 jours après le début des symptômes :
- rougeurs sur la peau qui commencent à la figure puis s'étendent sur tout le corps.

Cette maladie est très contagieuse, dès qu'un cas de rougeole est signalé au sein de l'école, il est essentiel :

- **DE RESTER À LA MAISON** au début des premiers symptômes (fièvre, toux) et ce, jusqu'à 4 jours complets après l'apparition des rougeurs pour éviter la contagion;
- **D'ÉVITER D'ÊTRE EN CONTACT** avec des personnes plus à risque soit : enfant de moins de 12 mois, femme enceinte, personne ayant une maladie entraînant une déficience du système immunitaire.
- **DE CONSULTER UN MÉDECIN**, si vous pensez qu'il s'agit de la rougeole.(apparition de rougeur sur la peau) Si vous consultez dans une clinique médicale, appelez avant de vous y rendre pour les informer que vous pensez faire une rougeole ou si vous consultez à l'urgence, avisez dès votre arrivée, afin que les mesures requises pour réduire les risques de transmission soient mises en place (port d'un masque et isolement dans une pièce fermée.)
- Si vous avez un doute à consulter ou non, ou sur votre état de santé, **CONTACTEZ INFO-SANTÉ AU 811.**

Votre vaccination est-elle à jour ?

La vaccination demeure le moyen le plus efficace de se protéger contre la rougeole. Ainsi, si vous avez été vaccinés vous retrouverez dans votre carnet de vaccination une des appellations suivantes : **M-M-R, M-M-R II, Priorix ou Priorix-tétra, Trivirix, Attenuvax, Rimevax, Rubeovax, Lirugen, M-R vax vaccin anti-rougeoleux.**

Les informations suivantes vous aideront à évaluer votre situation personnelle ou celle de votre enfant :

Si vous êtes né avant 1970, vous êtes considéré protégé contre la rougeole, même si vous ne vous rappelez pas avoir fait la rougeole et même si vous n'avez pas été vacciné.

Si vous êtes né entre 1970 et 1979, vous êtes également considéré protégé si vous avez fait la rougeole ou si vous avez reçu la vaccination complète contre la rougeole selon les critères suivants :

- Stagiaire ou travailleur de la santé : vous êtes considéré protégé si vous avez reçu deux doses de vaccin contre la rougeole ;
- Aucun des groupes du point précédent : vous êtes considéré protégé si vous avez reçu une dose de vaccin contre la rougeole ;

Si vous êtes né en 1980 ou après, vous êtes considéré protégé si vous avez reçu deux doses de vaccin contre la rougeole.

Si votre vaccination contre la rougeole est incomplète, nous vous invitons à contacter votre CLSC pour mettre à jour votre vaccination. Le vaccin vous protégera contre d'autres contacts que vous pourriez avoir avec des cas de rougeole dans le futur. Ce même vaccin vous protégera également contre la rubéole et les oreillons.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le directeur,



Gilles W. Grenier, M.D.

GWG/JF/LL